

**COMMUNE DE  
ST ERME OUTRE  
ET RAMECOURT  
(Aisne)**

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :  
03 avril 2024

Date d'affichage :  
03 avril 2024

Nombre de  
conseillers  
En exercice : 19  
Présents : 12  
Votants : 16

L'an deux mille vingt-quatre le dix avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. REMY Michel - M. THIRAUT Alexis - M. THIRAUT Damien - M. UGOLETTI Olivier -.

Absents excusés : M. RAULIN Patrick (pouvoir à M. BEZIERS Laurent) - Mme REGNIER Aurélie (pouvoir à Mme GILLET Nadine) - Mme REMY Élisabeth (pouvoir à M. COINTE Frédéric) - Mme LOUIS Chantal (pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. LECUYER Damien - Mme THÉPAUT Chrystel - Mme VARUTTI Emilie

Absents :

M. Alexis THIRAUT a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

**19-22-2024  
SUBVENTION AUX  
ASSOCIATIONS –  
ADMR**

Le Maire informe le conseil que la commission des finances a accepté de renouveler la subvention accordée à l'ADMR de Saint Erme.

L'ADMR de Saint Erme se voit attribuer une subvention de 750 euros.

Après étude et discussion, le conseil municipal accepte de verser une subvention d'un montant de 750 euros à l'unanimité des suffrages exprimés

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Publié sur le site internet  
le :  
Envoyé en Préfecture le :

Alexis THIRAUT,  
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,  
Le Maire.

Reçu en Préfecture le :

Identifiant de  
télétransmission :

Alain NORMAND  
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture  
002-210206512-20240410-19-22-2024-DE  
Date de télétransmission : 17/04/2024  
Date de réception préfecture : 17/04/2024